

C12-C15 ALKYL BENZOATE**C12-C15 ALKYL BENZ****SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.
Ref. nr : REACH : 01-2119825559-27
Nom commercial : C12-C15 ALKYL BENZOATE
Numéro CAS : No CAS : 68411-27-8
Numéro EC : No CE : 270-112-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
C12-15 Alkyl Benzoate	: 100 %	68411-27-8	270-112-4	----	01-2119825559-27	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

C12-C15 ALKYL BENZOATE

C12-C15 ALKYL BENZ

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Ingestion : Appeler un médecin.
Peut aboutir à une aspiration dans les poumons.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

Symptômes liés à l'utilisation : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Agents d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Sable. Mousse. Poudre.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Une température élevée peut libérer des gaz dangereux. CO. CO2. produit de pyrolyse toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Les épandages peuvent être glissants.
Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

C12-C15 ALKYL BENZOATE
C12-C15 ALKYL BENZ
SECTION 7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Assurer une ventilation d'air appropriée.
 Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
 Eviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage
Stockage : Conserver dans les conteneurs d'origine.
 Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
 Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

Stockage - à l'abri de : Flamme nue. Humidité. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

DNEL 1.296 mg/kg bw/day
 22.86 mg/m³

Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.
 Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
 Eviter le contact avec les yeux.
 Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié. CE
 - **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité.
 - **Protection des mains** : Gants. CE

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C : Liquide.
Couleur : Incolore.

9.1.b. Odeur
Odeur : Inodore.

9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH : Aucune donnée disponible.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition
Point d'ébullition [°C] : 374

9.1.g. Point d'éclair

C12-C15 ALKYL BENZOATE

C12-C15 ALKYL BENZ

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Point d'éclair [°C]	: 189
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible.
9.1.k. Pression de vapeur	
Pression de vapeur [20 °C]	: < 0.001 hPa
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	
Densité	: 0.93 g/cm3 (20°C)
9.1.n. Solubilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité	
Viscosité à 25 °C [mPa.s]	: Environ 40
9.1.s. Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Point de goutte [°C] : -16

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agent oxydant. Acides forts. Alcalis forts. Agents réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs irritantes.

C12-C15 ALKYL BENZOATE

C12-C15 ALKYL BENZ

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

N'est pas supposé irritant.

NOEL 150 mg/kg bw/d rat (female)

Non classé comme préparation dangereuse.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 34 500

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 2 000

Sensibilisation : Aucun risque de sensibilisation.

Cancérogénicité : Non classé. CMR 1 & 2

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : > 320

IC50 72h Algae [mg/l] : IC50 (Desmodesmus subspicatus) > 1

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : (Cyprinus carpio) > 1.23

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Log POW : > 6

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

C12-C15 ALKYL BENZOATE

C12-C15 ALKYL BENZ

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non requis.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document